



# Inter Pares

BULLETIN

VOLUME 30, NUMÉRO 2, JUIN 2008

## Justice économique ou le partage des richesses collectives

« *Quels sont les piliers de la justice économique?* »  
C'est en ces termes que Rachel Gouin, membre de l'équipe d'Inter Pares, s'est adressée à Tetteh Hormeku lorsqu'ils se sont rencontrés pour discuter des différentes manières de promouvoir la justice sociale. Tetteh Hormeku est responsable des programmes à Third World Network-Afrique (TWN-Afrique) au Ghana et chercheur invité de l'Institut Nord-Sud au Canada.

« Qui dit justice économique dit inclusion des principes de justice sociale dans la sphère économique de sorte que la richesse et les biens sociaux soient répartis de manière équitable. C'est le pouvoir et le déséquilibre dans les rapports de force entre les membres d'une société qui sont au cœur de l'injustice sociale, y compris l'injustice économique. Par l'action de TWN-Afrique, nous constatons l'existence de rapports de force inégaux entre les gens au Ghana, entre les pays africains et entre différentes parties du monde.

Le déséquilibre dans les rapports de force au sein des nations et entre elles s'exprime à différents niveaux. Dans l'arène internationale des institutions multilatérales, dans le cadre des négociations de l'Organisation mondiale du commerce, par exemple, les pays africains subissent le contrecoup des pratiques et comportements néfastes des pays du Nord qui peuvent imposer les règles qui leur conviennent même si elles sont préjudiciables aux pays en développement. Au Canada, il y en a bien qui profitent plus que d'autres des injustices et des rapports de force inégaux. Et dans un pays comme le Ghana, il y a aussi des parties qui sont avantagées comme les multinationales et leurs partenaires parmi les élites locales. En revanche, les populations vivant à proximité d'une zone minière voient leurs fermes et leurs marchés détruits par l'exploitation commerciale des sites. Elles n'ont pas d'autres moyens de subsistance et ne peuvent se procurer les services de santé. C'est cela l'inégalité.

Pour réaliser la justice économique et rééquilibrer les forces en présence, il faut pouvoir trouver les moyens de répartir les richesses, fruits de l'effort collectif, de sorte à répondre aux besoins de tous les membres de la société. Plutôt que seul le directeur ghanéen d'une entreprise étrangère puisse envoyer ses enfants se faire soigner à l'étranger, faisons en sorte d'assurer des services médicaux dans le pays. Après tout, les routes menant aux sites d'exploitation minière



GEORGE KWASI DANSO

Un fermier urbain arrosant sa récolte de laitues en plein cœur du centre-ville d'Accra au Ghana.

ont bien été construites à la sueur du front des travailleurs ghanéens et grâce aux deniers des contribuables ghanéens, perçus par l'État ghanéen comme tribut de l'activité économique du pays. Par conséquent, toute personne, qu'elle vive ou pas en zone minière, devrait pouvoir bénéficier des dividendes de l'exploitation des richesses du sous-sol national.

Réaliser l'équité, et donc la justice sociale, exigerait des mieux nantis d'aujourd'hui qu'ils renoncent à leurs privilèges en faveur d'une meilleure distribution des richesses. En d'autres termes, il faut réduire les avantages des uns pour pouvoir répartir les bénéfices au plus grand nombre. Il faut toutefois s'attendre à de la résistance. C'est pourquoi les lois ne suffisent pas. Les personnes défavorisées doivent se préparer, s'organiser, revendiquer, lutter pour une plus grande justice et négocier un meilleur contrat social. Elles ont donc besoin d'appui; celui-ci devrait être envisagé sous l'angle de la solidarité, non pas de la charité. Dire : voici des manuels, vous n'avez plus qu'à apprendre; c'est de la charité. Œuvrer main dans la main, se parler, se joindre à leur combat de toutes ses forces et avec toutes ses compétences pour les aider à combler les lacunes, à s'organiser, à s'autonomiser; ça, c'est de la solidarité. »

*Inter Pares et TWN-Afrique font ensemble la promotion d'une vision commune de la solidarité et de la justice économique. Dans les pages de ce Bulletin, vous en apprendrez plus sur des personnes qui se sont organisées pour faire valoir leur droit à une répartition plus équitable des richesses collectives à la création desquelles elles ont participé, et vous lirez l'histoire d'individus et de mouvements qui se sont solidarisés avec leur cause. »*

## Nicaragua : La citoyenneté en action

**C**hef communautaire à El Horno, Mayra Rodríguez est debout dans le centre communautaire bondé. Femmes et hommes, paysans et commerçants, membres de coopératives et chefs de petites entreprises, membres de conseils communautaires ou de comités de développement locaux, ils ont tous participé à une formation sur la citoyenneté et le développement communautaire offerte par Popol Vuh, un homologue de longue date d'Inter Pares, actif dans les municipalités de Matagalpa et San Ramón. Des membres de l'équipe d'Inter Pares étaient de passage en ce jour où les quarante participantes et participants recevaient leurs attestations de succès en reconnaissance de leurs réalisations à titre individuel et collectif.

Mayra a décrit les comités de développement pour lesquels chaque communauté de San Ramón élit une représentante et un représentant. Ensemble, avec l'aide de Popol Vuh, ces comités ont fait la liaison avec la municipalité afin que des équipes municipales se rendent dans les communautés de San Ramón pour réaliser 600 consultations médicales, un exploit dans cette région du bout du monde qui ne dispose que de trois cliniques pour une population de 31 000 personnes.

Pour José Martínez, autre chef communautaire, la formation dispensée par Popol Vuh est inestimable. « Nous avons appris à négocier sur un pied d'égalité avec la mairie pour indiquer les besoins de la communauté et la manière dont nous entendions y répondre ». Une femme a ajouté : « Nous savons maintenant formuler un projet. Nous n'avons besoin ni d'experts ni de techniciens. Nous sommes responsables et efficaces et nous savons ce qu'il nous faut et ce dont nous sommes capables ». Et Mayra de donner un exemple : « On était sur le point de fermer le centre communautaire mais, après négociations avec la mairie, non seulement avons-nous gardé le centre mais nous y avons établi une cuisine communautaire pour enfants. À l'heure actuelle, nous faisons pression sur le ministère de l'Éducation pour qu'il subventionne une cantine à l'école. »

Dans cette zone rurale, la majorité de la population vit de la terre; la production agricole y représente l'essence même de la vie et de l'activité économique. Mayra nous a parlé de la banque de semences communautaire.

« Femmes et hommes peuvent obtenir des graines à crédit pour les semences; mais ils sont tenus de rendre ce qu'ils ont emprunté après avoir récolté le maïs et les haricots

qu'ils vendront ou qu'ils utiliseront pour leur propre consommation ». Carla Cecilia, autre participante à la formation, a ajouté que le comité travaillait avec Popol Vuh et la municipalité pour construire des silos communautaires en métal afin d'y stocker les graines et de renforcer l'économie agricole par la diversification des récoltes et la culture d'herbes médicinales.

Grâce à l'appui et à la solidarité d'Inter Pares, Popol Vuh poursuit aussi son action à Matagalpa auprès des organisations communautaires qui s'attachent à rendre les pouvoirs publics responsables devant les communautés qu'ils desservent. En unissant leurs efforts, les communautés parviennent à négocier l'accès aux ressources publiques, que leur travail et leur argent ont contribué à mettre en place, pour répondre aux priorités et aux initiatives locales. En tant que citoyennes et citoyens, ils façonnent ainsi leur avenir. ❧



Mayra Rodríguez, chef communautaire à El Horno.

JEAN SYMES

## Lorsque ressources riment avec santé

**D**epuis le milieu des années 1990, Likhaan, une organisation philippine qui s'intéresse à la santé des femmes et aux droits de la personne, travaille avec des groupes communautaires dans les quartiers les plus défavorisés de Manille. Elle a créé des cliniques et formé des soignantes qui offrent à leur communauté des soins de santé plus que nécessaires, preuve s'il en est que les services de santé peuvent être à la fois abordables et de qualité.

Cependant, la santé ne dépend pas que de l'accès aux soins. Comme le dit si bien une femme, « à la clinique, on va me soigner mais lorsque je rentre chez moi, dans une maison inondée et sans toilettes, je retombe malade ». Dans l'équation santé, il faut aussi tenir compte de facteurs sociaux tels que le logement, la solidité du réseau social, la possibilité de prendre

des décisions sur sa propre vie ainsi que des politiques d'allocation des budgets aux services de soins de santé, d'adduction d'eau, d'assainissement et aux infrastructures.

Au cours des dernières années, les intervenantes communautaires formées par Likhaan à Manille ont entrepris des activités de sensibilisation autour des déterminants sociaux de la santé. Pour mieux se faire entendre, plusieurs groupes communautaires de femmes et de jeunes ont constitué, avec l'assistance de Likhaan, la fédération PiLaKK (Femmes et jeunes unis). Forte de onze organisations, la fédération a mis au point des stratégies d'action collective au niveau des *barangay*, c'est-à-dire des quartiers.

Aux Philippines, de nombreuses prestations dont les services de santé ont été décentralisées jusqu'à l'échelon des

# Poursuivre la vision de Tommy Douglas

Lorsque Tommy Douglas a conçu le régime universel de soins de santé pour la population canadienne, il ne pouvait probablement pas imaginer la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Les choses se sont précisées en cet après-midi d'octobre à la Bibliothèque publique d'Ottawa où la Coalition canadienne de la santé (CCS), homologue d'Inter Pares, tenait audience. Des Canadiennes et Canadiens de tous horizons parlaient des coûts prohibitifs des médicaments : un patient diagnostiqué du sida qui doit déboursier deux mille dollars par mois pour ses médicaments; une travailleuse qui ne peut conserver la garde de son fils handicapé sous peine de perdre l'allocation d'invalidité et l'accès aux médicaments; un homme à la retraite atteint du cancer qui ne bénéficie plus de l'assurance-médicaments de son employeur. Autant de drames qui illustrent bien les difficultés financières auxquelles font face les gens qui doivent couvrir leurs propres dépenses en matière de santé.

Il se trouve que le Canada compte parmi les quelques pays du Nord à ne s'être pas doté d'un régime national d'assurance-médicaments. Plaidoyer en faveur de l'adoption d'un tel plan, la campagne de la CCS intitulée « En obtenir plus à meilleur compte » attire l'attention sur les injustices dont souffre la population tout en démontrant la faisabilité d'un régime national d'assurance-médicaments abordable garantissant des médicaments sûrs et accessibles pour toutes et tous.

Notre système de santé crée une distinction entre les soins de santé et l'accès aux produits pharmaceutiques. Face à cette situation, la CCS a entrepris une série de consultations publiques dans tout le pays pour recueillir les témoignages de la population en vue d'infléchir la politique actuelle. En mettant toute la lumière sur les difficultés que rencontrent des milliers de personnes, la CCS met en exergue une question qui reste souvent en marge de la polémique sur le régime de soins de santé à deux vitesses, la pénurie de médecins ou les attentes indues. La campagne pour l'assurance-médicaments vise donc à aligner l'accès aux médicaments sur le régime

universel de soins de santé, c'est-à-dire à privilégier les besoins sociaux sur le profit.

Bien que certaines provinces aient adopté des normes en matière d'assurance-médicaments, il existe, à l'échelle nationale, d'importantes disparités qui ne font qu'exacerber les inégalités économiques. Globalement, les dépenses pharmaceutiques se sont accrues de manière inquiétante, dépassant les 24 milliards de dollars en 2005. Cette augmentation foudroyante est la conséquence de l'accroissement du prix des médicaments par les entreprises pharmaceutiques qui, profitant de l'absence quasi-totale de réglementation, fixent les prix à leur guise. En l'absence de règles strictes, les médicaments continueront d'être vendus comme de vulgaires objets de consommation permettant la réalisation de marges bénéficiaires importantes pour le seul profit des actionnaires. C'est pourquoi au Canada, on paie plus cher qu'ailleurs pour les mêmes médicaments. Ils seraient bien plus abordables si l'État acceptait de négocier des tarifs de gros avec les sociétés pharmaceutiques comme c'est le cas en Nouvelle-Zélande. On réduirait ainsi le coût des médicaments tout en veillant à ce que les personnes malades ne soient pas exploitées.

La santé n'est pas un bien et ne saurait être traitée comme tel. Inter Pares et ses homologues sont convaincus que l'accès à des soins abordables fait partie des droits de chaque personne. En dépit de la triste réalité qu'illustraient les discussions cet après-midi-là à Ottawa, l'optimisme était au rendez-vous. S'inscrivant dans la vision de Tommy Douglas, la campagne pour l'assurance-médicaments représente l'espoir d'un accès universel, sûr et abordable. ❧



*barangay*. Chaque *barangay* doit d'abord se battre pour obtenir une part du budget municipal avant que ses élus ne puissent répartir les fonds sur les services qu'ils jugent importants. En novembre dernier, après discussion au sein de PiLaKK, des femmes et des jeunes leaders communautaires ont décidé de prendre part aux élections des *barangay* pour la première fois. Ils ont préconisé l'adoption d'un processus budgétaire plus participatif et des programmes mieux adaptés aux besoins de la population. Lina Bacalando, une participante de longue date au programme de santé de Likhaan, a été élue conseillère de *barangay*.

Afin de pouvoir plaider en faveur des subventions pour les services qu'ils jugent essentiels, les membres de PiLaKK ont demandé à Likhaan de leur dispenser une formation sur

la planification budgétaire et de leur expliquer la provenance des fonds publics, les politiques d'allocation des ressources, les moyens de les infléchir et la mise en œuvre des principes de transparence dans les procédures budgétaires locales.

Pour réaliser la justice économique, il est essentiel que les sociétés établissent collectivement leurs priorités puis collaborent à leur financement de manière équitable. Bien que les problématiques liées à la santé des femmes et aux droits de la personne restent au cœur des activités de Likhaan, son parcours l'a conduite à aider les communautés défavorisées à prendre part aux décisions sur l'allocation des ressources publiques. Inter Pares, pour sa part, est tout à fait honorée d'accompagner Likhaan dans son évolution. ❧

# La fiscalité : une affaire de justice sociale

Des groupes citoyens du monde entier sont de plus en plus préoccupés par les coûts sociaux de l'évasion fiscale. Les paradis fiscaux extraterritoriaux appelés aussi centres financiers extraterritoriaux (CFE) sont au cœur de leurs inquiétudes. Aujourd'hui plus de 70 CFE sont basés dans de petits États insulaires tels que les Îles Caïmans ou les Bahamas. Dans les CFE, les revenus ne sont guère imposés ou pas du tout. La réglementation des entreprises y est rudimentaire; elles peuvent y brasser leurs affaires sans devoir s'y installer. Mieux encore, les CFE se sont dotés de législations sur le secret bancaire qui mettent leurs clients à l'abri des enquêtes fiscales ou judiciaires de leur pays d'origine.

On comprend, dès lors, l'attrait qu'exercent ces paradis fiscaux sur les grosses fortunes et les grandes entreprises. Le tiers des plus grosses fortunes du monde dont les avoirs sont chiffrés à 11,5 billions de dollars se trouve aujourd'hui dans des centres extraterritoriaux. Plus de la moitié des transactions commerciales mondiales sont conclues dans des CFE et l'on estime que la moitié de la masse monétaire mondiale transite à un moment ou à un autre par un CFE.

Les législations sur le secret bancaire facilitent une évasion fiscale massive; les pertes mondiales en recettes fiscales sont aujourd'hui estimées à pas moins de 500 milliards de dollars par an. Ces dispositions favorisent la corruption, le vol, les délits d'initiés, le trafic d'armes et de drogues ainsi que le blanchiment d'argent. On pense que près de mille milliards de dollars en argent « sale » passent chaque année par le filtre des CFE.

Pour les multinationales, les CFE représentent le moyen de « blanchir leurs profits » en répartissant pertes et profits de sorte à réduire au minimum les taxes à payer. Cette manœuvre peut s'effectuer par le truchement de sociétés paravents extraterritoriales qui n'ont d'autre fonction que celle de détenir des avoirs de la société. Une entreprise peut donc se prêter de l'argent qu'elle aura caché dans une société paravent pour déduire les frais, les primes d'assurance et les intérêts de sa déclaration de revenus. Ou bien elle peut transférer la propriété de ses brevets, droits de propriété intellectuelle et autres actifs incorporels à une entreprise paravent extraterritoriale pour percevoir les redevances dans un pays à faible fiscalisation.

Le recours à la manipulation des prix de transfert est aussi un procédé courant pour maquiller les revenus d'une entreprise. La moitié des échanges mondiaux sont réalisés entre les filiales d'une société mère; plus souvent qu'à leur tour, les prix sont arrangés de sorte à répartir les pertes et les profits sur le papier. Ainsi, la société mère vend un bien à une filiale extraterritoriale à un prix dérisoire; la filiale le commercialise au prix du marché et conserve les profits hors du pays de résidence de la société mère. À l'inverse, une filiale extraterritoriale achète un produit au prix du marché pour le revendre à la société mère à un prix gonflé de sorte que celle-ci inscrive une importante déduction au titre des coûts d'exploitation. Par le recours aux entreprises paravents et à la manipulation des prix de transfert, les multinationales sont responsables d'au moins 280 milliards de dollars de pertes fiscales par an.

Les riches échappent aussi à leurs obligations en déposant leurs actifs dans des paradis fiscaux. En 2006, le Sénat des États-Unis concluait un rapport sur la question en indiquant que les individus possédant des avoirs à l'étranger faisaient subir à l'État des pertes de revenus allant de 40 à 70 milliards de dollars par an. Au Royaume-Uni, le Réseau mondial pour la justice fiscale a calculé qu'une imposition de 30% du rendement des 11,5 billions de dollars placés dans les CFE rapporterait 225 milliards de dollars de recettes fiscales dans le monde.

Pour les pays en développement, les pertes se chiffrant à non moins de 50 milliards de dollars par an ont eu des conséquences désastreuses sur les économies nationales. À cela s'ajoute la fuite de près de 148 milliards de dollars de capitaux qui quittent illégalement l'Afrique chaque année. Ce double manque à gagner a entraîné le décès de milliers de personnes rendues vulnérables suite à la détérioration des services de santé et à l'effondrement des infrastructures publiques. Malgré tout, on parle bien peu du rôle que jouent les CFE dans l'évasion fiscale et la fuite des capitaux lorsqu'on discute de pauvreté dans le Tiers-monde.

Les groupes citoyens lancent donc un appel urgent à l'action pour mettre un terme aux abus résultant de l'existence des paradis fiscaux. Il faut avant tout éliminer les dispositions sur le secret bancaire en établissant une distinction entre droit à la vie privée et régimes fiscaux secrets. Pour vaincre l'évasion fiscale, la fuite des capitaux et la corruption, il faut exiger des institutions financières qu'elles divulguent les informations pertinentes sur les revenus versés aux ressortissants de pays tiers.

Dans un second temps, il faudrait pénaliser l'évasion fiscale. Bien peu de chefs d'entreprises, d'avocats, de banquiers ou de comptables ont été tenus responsables pour avoir facilité l'évasion fiscale. Cela doit changer.

Un débat de société sur ces questions est devenu nécessaire. Les recettes fiscales sont essentielles à la vie des sociétés démocratiques puisqu'elles permettent de subventionner les biens et services publics offerts à l'ensemble de la population. ❧

Pour une version complète de cet article, visiter le [www.interpares.ca/fr/publications/parti\\_au\\_large.php](http://www.interpares.ca/fr/publications/parti_au_large.php)

Pour en savoir plus, visiter le [www.taxjustice.net](http://www.taxjustice.net)

 Inter Pares

ISSN 0715-4267

221, av. Laurier Est, Ottawa (Ontario) Canada K1N 6P1  
Tél. (1-613) 563-4801 ou (1-866) 563-4801 (sans frais)  
Télé. (1-613) 594-4704 [www.interpares.ca](http://www.interpares.ca)

Avec le soutien de milliers de Canadiennes et de Canadiens, Inter Pares travaille au Canada et à travers le monde avec des organisations qui partagent l'analyse selon laquelle la pauvreté et l'injustice sont causées par les iniquités entre les nations et au sein de celles-ci. Inter Pares et ces organisations agissent en faveur de la paix et de la justice socio-économique dans leurs collectivités et leur société.

Organisme de charité enregistré (NE) 11897 1100 RR000 1.  
La publication de ce *Bulletin* est subventionnée par l'Agence canadienne de développement international.

